

N° 4.526/M.O.I.

OBJET:

Permis de recrutement.

TRANSIS copie pour information à :

- Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi à USUMBURA, en le priant de bien vouloir trouver en annexe une copie des permis individuels délivrés.
- Messieurs les Administrateurs de Territoire de RUHENGARI-KISANYI-BIJUMBA-KIBUYE, en les priant de trouver en annexe une copie des permis délivrés.-

*à él*

Kigali, le 3 août 1959.

LE RESIDENT DU RUANDA,  
A. PREUD'HOMME,

A Monsieur le Chef de la Mission de  
Recrutement de l'Union Minière du Haut Katanga

RUHENGARI.-

3304

Rec 1/12

17.VIII 1959

~~ATM~~

Monsieur le Chef de Mission,

Me référant à la lettre n° 222/4898/939/012217 du 29 juin 1959 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous faire parvenir deux permis individuels de recrutement (au nom de Monsieur BAHIS et de vous-même).

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Mission, l'assurance de ma considération très distinguée.-

LE RESIDENT DU RUANDA,

(Sé): A. PREUD'HOMME,

Ruhengeri



11425

PERMIS DE RECRUTEMENT

Titulaire: DEMUYNCK Georges, chef de Cité à l'Union Minière du Haut Katanga- Immatriculé à Dilolo le 16 avril 1953 - n° 882 - Volume 21 - folio 10.  
Résident à Kshengeri 3.8.53

Effectif maximum de travailleurs dont le recrutement est autorisé: 1.150 travailleurs conjointement avec Monsieur BA... ..

Circonscription indigène ou subdivision de circonscription où le recrutement est autorisé:

- 400 travailleurs dans toutes les chefferies en Territoire de Ejsenyi.
- 400 travailleurs dans toutes les chefferies en Territoire de Kshengeri.
- 250 travailleurs dans toute les chefferies en Territoire de Siamba.
- 100 travailleurs dans toutes les chefferies en Territoire de Eibuye à l'exception des sous-chefferies Gikoro(n° 4) et Swira(n° 13).

Destination des recrutés: Union Minière du Haut Katanga.

Proportion de travailleurs mariés accompagnés de leur famille que doit comprendre l'effectif:

Les travailleurs mariés devront être accompagnés de leur femme et le cas échéant de leurs enfants. Toutefois quarante pour cent du contingent des recrues peuvent être célibataires.

Durée de validité: 31 décembre 1959.

Montant, lieu, date et numéro de dépôt de la garantie:

Fait à Ligali, le 3 août 1959.

LE RÉSIDENT DU RWANDA,

A. F. ... ..